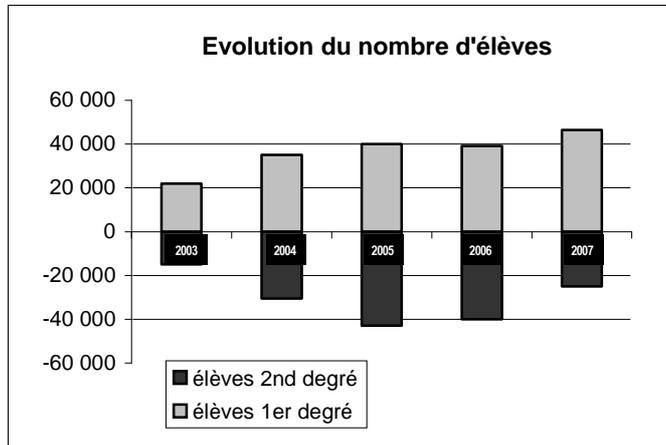


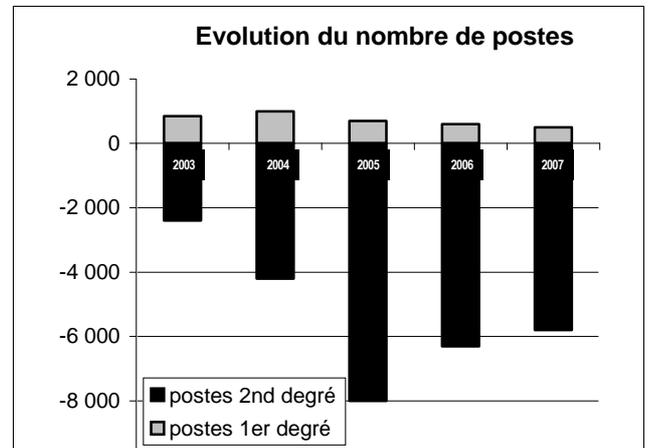
## 1<sup>er</sup> DEGRÉ

4 101 enseignants de plus  
pour 184 901 élèves de plus,  
soit, en moyenne de 2003 à 2007  
**1 création de poste pour 45 élèves supplémentaires !**



## 2<sup>nd</sup> DEGRÉ

26 700 enseignants de moins  
pour 155 700 élèves de moins,  
soit, en moyenne de 2003 à 2007  
**1 suppression de poste pour 8 élèves de moins !**



**Les conséquences des choix politiques opérés ces dernières années en matière d'éducation se font de plus en plus cruellement sentir aujourd'hui sur nos conditions de travail et sur les conditions d'études et l'offre de formations faite aux élèves.**

- ⇒ **Importante baisse** de la scolarisation des 2-3 ans (en moyenne : 37 % en 2003 ; 25 % à cette rentrée ; à peine 18% dans l'Yonne !)
- ⇒ **Réduction des options** dans les collèges et lycées (dans l'Yonne : disparition de la LV1 allemand dans plusieurs collèges, une seule spécialité (sur 3 existantes) offerte en STG à Avallon et Toucy, ...)
- ⇒ **Classes de plus en plus chargées**, suppressions de dédoublements en collège
- ⇒ **Suppression** d'une demi-heure d'enseignement à tous les élèves de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> pour financer les fameux 1 000 postes « ambition réussite »
- ⇒ **Suppression** des TPE en Terminale
- ⇒ **Réduction des filières** dans la voie professionnelle et technique, disparition des classes d'adaptation
- ⇒ **Renoncement** à faire réussir tous les élèves avec le retour de l'apprentissage à 14 ans
- ⇒ **Rentabilisation** au maximum des enseignants (remplacements, remise en cause des décharges de service, introduction de la bivalence...) qui s'ajoute aux remises en cause des perspectives de carrières (règles d'accès à la hors-classe, affectations...)
- ⇒ **Diminution drastique des recrutements** (exemple : 1 départ à la retraite sur 5 remplacé chez les COPsy !)
- ⇒ **Développement du chômage** : des milliers de personnels non titulaires non réemployés, toujours plus de précarité avec des recrutements de vacataires, de contractuels ou d'emplois « aidés » (EVS) à durée de plus en plus courte
- ⇒ ...

**A. G. locale à Sens**  
à 10h salle Voltaire  
(sous le marché)  
**A. G. départementale à Auxerre** : 14h,  
maison de quartier  
Ste Geneviève (place  
Degas, à la ZUP).  
**Rassemblement départemental** : 16h, à  
Auxerre, place de  
l'Arquebuse.

**Imposer d'autres choix est nécessaire et possible !**

**Ne laissons pas le gouvernement casser ce formidable outil de promotion sociale que pourrait être le service public d'éducation ... s'il avait les moyens des ambitions de ses personnels.**

## Grève nationale jeudi 28 septembre

À l'appel de l'UNSA Education, le SGEN-CFDT, la FSU, la FERC-CGT, la FAEN.  
Action soutenue par les parents (FCPE), les lycéens (UNL, FIDL) et les étudiants (UNEF, Confédération étudiante)

# PREMIÈRE CHAIRE

## Et vous, l'aurez-vous encore l'année prochaine ?

Suite à l'audit financier commandé par le ministère du budget sur les décharges statutaires des enseignants (heures de labo, cabinet, pondérations de STS, heures de premières chaire), le ministère envisage de réviser les statuts des enseignants du 2d degré avec notamment en ligne de mire les heures de première chaire.

Le rapport de l'audit laisse penser que le ministère travaille sur un nouveau mode de calcul qui lui garantit de sérieuses économies et un allongement du temps de travail pour la majorité des professeurs de lycée.

### **REGLE ACTUELLE :**

1 heure de 1<sup>ère</sup> chaire quand le service atteint 6h<sup>(2)</sup> au moins en classe de première ou terminale

<sup>(2)</sup> Ne sont comptées qu'une seule fois les heures en classes ou en groupes parallèles

### **NOUVEAU MODE DE CALCUL<sup>(1)</sup> :**

1 heure de 1<sup>ère</sup> chaire quand le service atteindra 6h<sup>(2)</sup> dans les classes et les niveaux où la discipline enseignée est évaluée dans l'année au baccalauréat.

Dominique : agrège en ANGLAIS  
2de LV1 : **4h**    1<sup>ère</sup> S : **3h**    1<sup>ère</sup> SMS : **2h**    Term L LV1 : **3h**    Term L complément : **2h**

**9h** prises en compte : 1h de 1<sup>ère</sup> chaire

**5h** prises en compte :

**1<sup>ère</sup> chaire perdue !**

Martine : certifiée en SVT  
2de : **3,5h**    1<sup>ère</sup> S : **2h (cours) + 2 / 2 h (TP)**    Term S avec spécialité **2h (cours) + 1,5 / 1,5 (TP) + 2/2 (TP)**

**9h30** prises en compte : 1h de 1<sup>ère</sup> chaire

**5h30** prises en compte :

**1<sup>ère</sup> chaire perdue !**

Yannick : certifié en Histoire-Géographie  
2de A + 2de B : **8h**    1<sup>ère</sup> ES : **4h**    ECJS : **1h**    Term L : **4h**

**9h** prises en compte : 1h de 1<sup>ère</sup> chaire

**4h** prises en compte :

**1<sup>ère</sup> chaire perdue !**

Claire : certifié en Mathématiques  
2de : **6h**    1<sup>ère</sup> S : **6h**    1<sup>ère</sup> ES : **3,5h**    Term ES : **4h**

**12h** prises en compte : 1h de 1<sup>ère</sup> chaire

**4h** prises en compte :

**1<sup>ère</sup> chaire perdue !**

Stéphane : agrégé en Mécanique  
2de ISI : **6h**    1<sup>ère</sup> TD : **4h**    STS : **4h**

**8h** prises en compte : 1h de 1<sup>ère</sup> chaire

**0h** prises en compte :

**1<sup>ère</sup> chaire perdue !**

Exemple d'un Lycée général et technologique  
10 classes de 2de, 1 1<sup>ère</sup> L, 3 1<sup>ères</sup> ES, 3 1<sup>ères</sup> S, 3 1<sup>ères</sup> STG, 2 1<sup>ères</sup> SMS,  
1 Term L, 2 Term ES, 2 Term S, 4 Term STG, 2 Term SMS, 3 BTS

**87h** de 1<sup>ère</sup> chaire attribuées en 2006-2007

**de 20 à 30h** de 1<sup>ère</sup> chaire attribuées en 2007

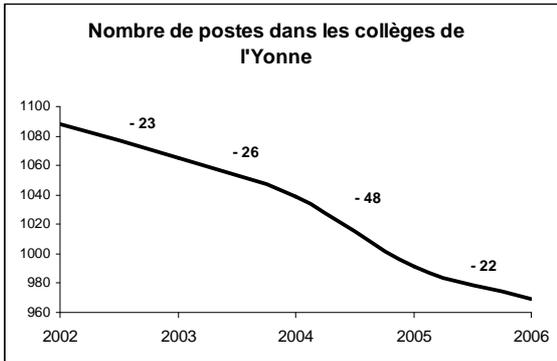
**Gains potentiels pour le ministère : 118 500 heures, soit 6 580 emplois de certifiés**  
**Conséquences pour les enseignants : davantage d'heures devant les élèves, davantage de classes, davantage de travail mais pas plus de salaire !!**

(1) nous nous plaçons dans le scénario le plus « optimiste », des restrictions supplémentaires pourraient être envisagées : nouvelle notion de classe parallèle ne faisant plus intervenir le coeff au bac, heures prises en compte si l'effectif de la classe dépasse 25 élèves, ...

**Moins de postes = plus d'élèves par classe**

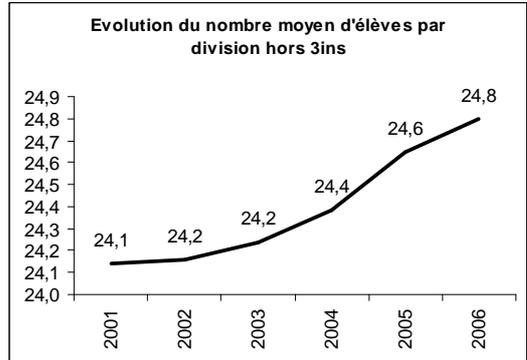
La pénurie de postes programmée par le ministère depuis 4 ans n'a pas connu de pause !

Alors que, selon une étude de la DEP, 19 670 personnes doivent partir en retraite en 2008 dans le second degré, avec 9 845 postes aux concours externes, moins d'une personne sur deux sera remplacée.



Pour maintenir l'offre de formation, c'est 19 000 postes par an, sur la période 2006 à 2013 qu'il faut mettre aux concours.

Alors que la baisse provisoire du nombre d'élèves dans le second degré aurait pu être l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement, cette nouvelle baisse des recrutements hypothèque lourdement l'avenir du second degré déjà bien maltraité.



**Moins de postes = dégradation accrue des conditions d'emploi**

Dans l'Yonne, 120 collègues de collège enseignent aussi dans un autre établissement !

- ◆ **45** collègues titulaires de leur poste donnent un complément de service dans un autre établissement
- ◆ **37** collègues titulaires de leur poste donnent un complément de service en SEGPA
- ◆ Environ **40** collègues TZR partagent leur service entre un collège et un autre établissement.

**Moins de postes = moins d'heures de cours pour les élèves.**

Le ministre de Robien a innové à cette rentrée : il a amputé d'une demi-heure les heures données aux élèves en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

**Pour l'Yonne, ce retrait est de 142h.**

99 d'entre elles ont servi à mettre en place l'option découverte professionnelle 3h en classe de 3<sup>ème</sup>.

Mais, le ministre envisage encore d'autres « économies » sur le dos des élèves. De la même façon qu'un audit financier l'incite à diminuer de manière drastique les heures de Première chaire en lycée, un autre audit est commandé sur les horaires en collège. Il ne serait pas étonnant qu'au nom de semaines trop chargées pour les élèves, une nouvelle diminution des horaires soit imposée.

**Le ministère en cessation de paiements ??**

**Fonds sociaux** : les dotations des établissements ont été très tardives pour l'année 2006, conduisant certains d'entre eux à prendre sur leur propre budget (donc en réalité sur les subventions du Conseil Général ou du Conseil Régional) pour aider les familles. Mais, en plus, ces dotations ont été souvent plus faibles que celles des autres années.

**Manuels scolaires en collèges** : les dotations ne permettent plus aux établissements de renouveler toutes les séries d'un même niveau alors que certains manuels sont très dégradés ou ne correspondent plus aux programmes.

**Frais de déplacement et indemnités d'examens** : les paiements, très tardifs, sont calculés sur des bases inacceptables : transport SNCF alors que parfois il n'existe pas de train, repas et hôtel remboursés partiellement, etc. Et le rectorat refuse de faire des avances !!

**ISSR (indemnités de sujétion) des TZR** : le tiroir-caisse à sec, le rectorat a décidé de proratiser les ISSR des TZR. C'est, pour ces collègues, une baisse brutale et importante de leurs revenus : inacceptable !

**Moins de postes = l'arnaque du soutien aux élèves en difficulté**

Le dispositif des **PPRE**, réservé en priorité aux élèves de 6<sup>ème</sup> qui révèlent «des retards significatifs dans les apprentissages fondamentaux» se met en place sans moyens spécifiques, en prélevant sur les 2 heures d'ATP. Les actions de remédiation ne concernent que 3 disciplines (français, maths et LV1).

Les PPRE pourront aussi être mis en place au cycle central, en prélevant cette fois sur les IDD ou la maigre demi-heure non affectée qui reste !

# CO-Psy : un métier en danger

Concours C.O.-Psy.	Postes 2007	Evolution 2006-2007		Postes 2006	Evolution 2005-2006		Rappels		
		Nb	%		Nb	%	2005	2004	2003
Externe	50	0	0,0%	50	-60	-54,5%	110	110	190
Interne	0	-5	-100,0%	5	-5	-50,0%	10	10	10

*La diminution énorme des postes aux concours de recrutement des COPsy (0 poste à l'interne en 2007 !!!) manifeste hélas trop bien la volonté du ministère de faire disparaître à terme notre catégorie de l'Education Nationale.*

## CO-Psy : révision des missions ?

Le MEN vient d'informer le SNES de son intention de réunir un groupe de travail intersyndical sur les « missions des psychologues de l'Éducation nationale » sur la base du texte élaboré par la commission Gachet l'an dernier.

Initialement, ce groupe de réflexion sur les missions des psychologues, comprenant des responsables de l'administration et le président de l'Association Française des Psychologues scolaires, ne devait concerner que le premier degré.

Les interventions répétées du SNES ont finalement permis de faire entendre la voix du second degré par la présence de la présidente de l'ACOPF (association des Conseillers d'Orientations et Psychologues de France).

Le contenu du texte en a été sensiblement amélioré. Mais aujourd'hui il semblerait que le MEN envisage de lancer la réflexion à partir de deux textes : un pour les psychologues, l'autre pour « l'orientation ».

Le SNES a immédiatement demandé à rencontrer le responsable de ce groupe de travail : sans doute début octobre.

**Le ministère poursuit ses intentions de couper l'orientation de la psychologie, ce qui serait un recul inacceptable.**

**Profitons du 28 septembre pour le faire savoir : fermons nos CIO et soyons tous en grève !**

**À la rentrée 2006 dans les CIO de l'Yonne :**

- ⇒ 0,8 poste manquant au CIO d'Auxerre
- ⇒ Une collègue à temps plein non remplacée au CIO d'Avallon

## En attendant l'extermination ?

Le projet de budget pour 2007 traduit une volonté d'extermination du corps des CO-Psy ! Pour la deuxième année consécutive les recrutements sont fixés à 50 ! En 5 ans les recrutements auront été divisés par 5 !

L'an dernier déjà, le SNES avait alerté sur les chiffres des départs en retraite. Les études de la DEP tablaient sur 340 départs par an à partir de 2006. Même si certains départs ont été différés du fait des nouvelles dispositions sur les retraites, la DPE reconnaît que les départs dépasseront 200 l'an prochain.

**Un remplacement sur 4, c'est ... bien peu !**

Mais c'est sûrement la nouvelle arithmétique du ministre qui conduit à considérer que 50 entrants vont pouvoir remplacer 340 sortants ! Une question de productivité sans doute.

Il faudra quand même expliquer à l'opinion que le gouvernement peut, d'un côté affirmer la nécessité de créer un service public de l'orientation et de l'autre faire disparaître celui qui existe !

Il faudra expliquer que le service que le MEN appelle de ses vœux serait confié aux collectivités, qu'il réunirait le public, le privé et l'associatif et comporterait essentiellement des professionnels peu formés et de statut précaire !

Il faudra expliquer que la priorité ne serait pas le développement et la réussite des jeunes mais l'insertion à court terme, avec la promesse d'une seconde chance, plus tard !

Ce n'est pas la conception du SNES.

Il faut donner à tous les élèves de collège, de lycée, à tous les étudiants, la possibilité de disposer d'un suivi personnalisé, assuré par des conseillers d'orientation-psychologues beaucoup plus nombreux, pour favoriser leur réussite, l'élaboration et la réalisation de leurs projets d'avenir.

Il faut s'opposer par tous les moyens à ce projet de budget meurtrier pour la profession, en saisissant les enseignants, les élus, les parents et en manifestant massivement le 28 septembre !